

## DÉFINITION D'UNE STRATEGIE DE GESTION DES ARTERES DESAFFECTES DU CANAL DU FOREZ

### Contexte

Le canal du Forez est un ouvrage linéaire de 44 km de long, alimenté par la Loire, au niveau du barrage de Grangent. Il a pour rôles essentiels : l'irrigation de la plaine du Forez, la fourniture d'eau aux industriels, et l'approvisionnement en eau potable de Feurs et de Savigneux. Le Département de la Loire est propriétaire du canal du Forez, il en a confié la gestion au SMIF (Syndicat Mixte d'Irrigation et de mise en valeur du Forez) par le biais d'une convention.

Historiquement, l'irrigation au niveau de la plaine du Forez se pratiquait par gravité, par l'intermédiaire d'une multitude de rigoles, qui permettaient d'amener l'eau au niveau de chaque parcelle irriguée. Progressivement, les différents secteurs d'irrigation se sont équipés de réseaux sous pression, permettant l'irrigation par aspersion. De ce fait, de nombreuses rigoles sont à ce jour dites « désaffectées » et n'ont plus de rôles hydrauliques pour le canal du Forez.

Le Département, toujours propriétaire de ces rigoles, s'interroge donc sur leur devenir, et souhaite porter une réflexion plus large sur cette problématique : quels enjeux sont aujourd'hui attachés à ces parcelles (environnement, agricole, urbanisme, voiries...) ? Quelles stratégies de gestion seraient souhaitables (rétrocession, vente, partenariat avec des gestionnaires extérieurs ...) ?

### Objectif du stage

L'objectif du stage est ainsi de définir une stratégie de gestion des artères désaffectées du canal du Forez. Le stagiaire devra créer un outil d'aide à la décision pour les élus départementaux quant au devenir de ce foncier départemental.

### Missions

Les missions sont les suivantes :

- Définir une méthodologie visant à caractériser les artères, en prenant en compte les enjeux environnementaux, agricoles, touristiques, de voiries et d'urbanisme.
- Appliquer cette méthodologie sur l'ensemble du linéaire d'artères désaffectées (phase de **travail de terrain**).
- Créer une typologie d'artères et une gestion associée.
- Animer la concertation interne et externe autour de la caractérisation des artères et la définition de leur gestion.
- Créer la table SIG associée à ce travail.

Le devenir de ces artères désaffectées sera réfléchi en lien avec une approche juridique et en cohérence avec les démarches territoriales existantes (contrat vert et bleu, contrat territorial, programme nature ordinaire,...).

### **Profil**

Niveau d'étude minimal : Bac+5 sur les thématiques de l'environnement/agronomie/gestion de l'eau

Permis B obligatoire

Maîtrise des outils informatiques : Word, Excel, QGIS.

Connaissances de base sur la trame verte, la nature ordinaire, la gestion des espaces naturels.

Esprit d'initiative, autonomie, rigueur, qualité rédactionnelle et relationnelle demandées.

### **Conditions de stage**

Stage basé à l'antenne départementale de MONTBRISON

Encadrement : M. Rémi BERGER - Service Agriculture et Mme Julie FARGIER - Service Environnement du Département de la Loire

Durée : 6 mois

Indemnisation selon réglementation en vigueur

Frais de déplacements indemnisés sur la base des forfaits administratifs

Voiture, outil informatique, bureautique et matériels fournis.

**Candidature à adresser au Département de la Loire avant le 18/01/2019, par mail aux adresses suivantes :**

Rémi BERGER : [remi.berger@loire.fr](mailto:remi.berger@loire.fr)

Julie FARGIER : [julie.fargier@loire.fr](mailto:julie.fargier@loire.fr)